

la force, on aura lieu de connoître, que ce n'est pas la présence des troupes qui est capable de nous intimider, & que ce n'est pas non plus la première fois que nous sommes accoutumés d'en voir.

Mr. de Cursay, après avoir entendu cette réponse, se retira, & dépêcha un Courier à Mr. de Chauvelin, Maréchal de Camp & Ministre Plénipotentiaire du Roi de France auprès de la République, pour la lui communiquer avec ce qui l'avoit précédée en faits de remarque quant à l'augmentation des troubles de la *Corse*. Mr. de Chauvelin a envoyé le tout à *Versailles*; & le 24. Novembre ayant reçu son Courier de retour, il en fit partir un autre pour la *Bastie*, avec des ordres de S. M. Très-Chrétienne au Marquis de Cursay. Il n'y a jusqu'à présent que les Membres du Gouvernement qui soient instruits du contenu de ces ordres par la communication que leur en a donnée Mr. de Chauvelin. Quoi qu'il en soit, chacun est attentif aux suites qui résulteront des affaires de *Corse*. L'opinion commune est, que le Roi de France, après avoir mis tout en œuvre pour ramener ce peuple indocile, prendra le parti de retirer ses troupes, plutôt que d'exposer de braves gens aux désagréments d'une guerre où il n'y a ni honneur ni réputation à acquérir. La bravoure & les autres qualités militaires deviennent inutiles contre un peuple tel que celui de *Corse*, inaccessible dans ses retraites, & en état d'arrêter, avec peu de monde, toute une Armée au passage des défilés de ses montagnes, comme l'ont éprouvé les secours de troupes que le feu Empereur Charles VI. de glorieuse mémoire, fournit jusqu'à trois fois à la République, sous les ordres du Baron de Wachtendonck, du Prince Louis de Wirtemberg & du Baron de Schmettau, ainsi qu'on peut le voir dans nos Mémoires de cetems-là.

dans